

## SOCIÉTÉ ANONYME DES PAPETERIES ET IMPRIMERIES L. FOUQUE, Oran

S.A., 30 juin 1925, p. 50 ans.

SOCIÉTÉ ANONYME  
DES PAPETERIES ET IMPRIMERIES L. FOUQUE  
S.A. frse au capital de 2,3 MF.  
Siège social : Oran, 4, r. Thuillier  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 1.037*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
composé de 5 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.  
FOUQUE (Léon), 11, av. Loubet, Oran ;  
GUILLOT (Jules), 9, place Sébastopol, Oran ;  
CAZALIS (Louis), 6, place de la République, Oran ;  
DURET (Ferdinand), 17, chaussée de la Muette, Paris ;  
VARAIGNE (Henri) [adm. délégué Bastos], villa Stéphane, chemin Yusuf, Alger ;  
LAPLAUD (Marcel), 20, r. Saint-Éloi, Limoges.

COMMISSAIRES AUX COMPTES  
DEBULOIS (Pierre), à Oran.

Objet. — L'exploitation de l'établissement commercial et industriel de l'imprimerie, lithographie, papeterie de la société. La création, l'acquisition ou l'exploitation de ts autres établissements de même nature. La participation directe ou indirecte de la société ds ttes ops commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Capital social. — 2,3 MF en 2.300 act. de 1.000 fr. nominatives jusqu'à décision contraire d'une ass. gén. extraordinaire.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % au conseil d'administration à titre de rémunération ; 8 % aux divers chefs de service de l'entreprise ; 8 % aux act. Sur le solde : prélèvement de ttes réserves jugées nécessaires par l'ass., le reste aux act.

---

Abonnement au timbre  
(*Les Annales coloniales*, 15 mai 1930)

La Société anonyme des Papeteries et imprimeries L. Fouque, ayant son siège à Oran, est, à partir du 20 février 1930, abonnée au timbre pour 400 actions, numéros 2.301 à 2.700, d'une valeur nominale de 1.000 francs, pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'Enregistrement à Oran en date du 25 février 1930.

